ALLOCATIONS FAMILIALES

Caf du Val-de-Marne

Journée départementale de l'animation de la vie sociale dans le Val-de-Marne

29 septembre 2016

Le Perreux-sur-Marne

LES ACTES

- ACTES -

JOURNEE DEPARTEMENTALE DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

du 29 septembre 2016
Centre des Bords de Marne
au PERREUX-sur-MARNE

1ère PARTIE

PRESENTATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE (SDAVS) : DU DIAGNOSTIC AUX ORIENTATIONS

- **Introduction de Robert Ligier – Directeur de la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne**
- **Interventions des membres de l'instance de pilotage du SDAVS :**
  - **Bernard Zarha, Directeur de la Direction départementale de la cohésion sociale,**
  - **Gilles Saint-Gal, Vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne,**
  - **Abdelkrim Achemaoui, Président de la Fédération des centres sociaux et socioculturels.**

I - L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ENTRE DYNAMISME ET FRAGILITE

- **Corinne Morelli, Déléguée départementale et Guillaume Samson, Chargé de mission pour la fédération des centres sociaux et socioculturels - Nadine Pontou, Responsable du département des relations aux partenaires pour la Caf.**

- **Cartographie départementale**
- **Senacs, un outil au service de l'animation de la vie sociale**

II - DIAGNOSTIC DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE SUR LE VAL-DE-MARNE

Vincent Guillaudeux - Cabinet TMO Région.

III - LES ORIENTATIONS DU SCHEMA DIRECTEUR DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Vincent Guillaudeux.

2EME PARTIE

UNE EVALUATION RENOUVELEE POUR DES APPROCHES PLUS COLLABORATIVES ET PLUS OPERATIONNELLES

I - L'EVALUATION,
François Rousseau, sociologue.

II - RETOUR SUR LES TRAVAUX DES ATELIERS PORTANT SUR L'EVALUATION

- **Présentation des travaux des ateliers - Martine Prospert et Olivier Azema.**

III - SYNTHESE DE L'ANIMATION

EN CONCLUSION, VERS DES PERSPECTIVES DEPARTEMENTALES…

Organisée à l'initiative de la Caf du Val-de-Marne - pilote du schéma directeur de l'animation de la vie sociale, cette journée départementale s'est déroulée le jeudi 29 septembre 2016 au Centre des Bords de Marne, au Perreux-sur-Marne.

Réunissant un grand nombre de partenaires concernés par l'animation de la vie sociale, les objectifs de cette journée étaient de :

- Présenter le schéma directeur de l'animation de la vie sociale,
- débattre autour des travaux réalisés sur le thème de l'évaluation.

Pour l'occasion, la Caf a donc convié ses partenaires institutionnels, communaux et locaux mobilisés sur le champ de l'animation de la vie sociale, et également du soutien à la parentalité et de la prévention spécialisée.

Plus de 150 partenaires ont participé à cette journée :

- Des élus, directeurs généraux et représentants des collectivités locales ou CCAS, (43)
- des présidents et directeurs de centres sociaux et d'espaces de vie sociale, (33)
- des représentants du Conseil départemental, de la Direction départementale de la cohésion sociale, de la Fédération des centres sociaux et socioculturels et associations, (19)
- des professionnels : travailleurs sociaux, conseillers territoriaux, psychologues, médiatrices familiales, animatrices de Ram, (47)
- des administrateurs de la Caf. (9)

La matinée, ouverte par le Directeur de la Caf 94, Robert Ligier, fut consacrée à la présentation du schéma directeur de l'animation de la vie sociale (SDAVS) pour la période 2016-2020 dont l'élaboration a été accompagnée par monsieur Guillaudeux du cabinet TMO Régions. Les éléments de diagnostic ainsi que les orientations ont donné lieu à des échanges avec les participants. Cet événement fut d'ailleurs l'occasion de remettre le schéma directeur de l'animation de la vie sociale.
Monsieur Achmaoui, Président de la Fédération des centres sociaux et sociaux culturels du val de Marne, monsieur de Saint-Gall, vice-président du Conseil départemental et monsieur Zarha, Directeur de la Direction départementale de la cohésion sociale, qui ont contribué à la construction de ce schéma, ont exprimé leurs attentes et réaffirmé leur volonté de poursuivre cette gouvernance partenariale.

S'appuyant sur une volonté de mise en œuvre opérationnelle, l'après-midi a été consacrée au thème de l'évaluation. Entre l'éclairage conceptuel apporté par monsieur Rousseau, sociologue, les restitutions des ateliers (menés au cours du premier semestre 2016) par madame Prospert et monsieur Azema, directeurs de centres sociaux, et l'expression de tous les participants au cours de l'animation et des débats, de nombreuses réflexions, matériaux ont émergé et sont à mettre en perspective.
La journée s'est conclue sur le constat d'une dynamique partenariale réelle avec des opportunités de prochaines rencontres de travail.

PREMIERE PARTIE

Discours de Monsieur Robert Ligier, Directeur de la Caf du Val-de-Marne

« Merci d'être venus nombreux à cette journée départementale organisée autour de l'animation de la vie sociale ; ce matin nous allons vous présenter le schéma directeur de l'animation de la vie sociale, à vous acteurs de l'animation de la vie sociale dans le département du Val-de-Marne.
Et nous profiterons de cette après-midi pour travailler et échanger également autour du thème de l'évaluation. Quel type d'évaluation ? Concertée ? Co-construite ? Quand et comment évolue-ton ? Qui évolue ? Et avec qui ?

Mais en préambule, permettez-moi quelques mots introductifs sur l'animation de la vie sociale au cœur de l'action sociale.

L'animation de la vie sociale est en effet un levier fort de l'action sociale ; et à ce titre, l' animation de la vie sociale est porteuse d'enjeux majeurs pour la cohésion sociale dans une société confrontée, aujourd'hui, à une crise économique structurelle, à des mutations profondes et à de nombreux défis sociétaux : évolution de la parentalité et des relations parents/enfants ; évolution du salariat avec l'apparition et la confirmation du concept de « travailleur pauvre » ; évolution de la culture, de l'information et de la connaissance via les réseaux sociaux ; augmentation de la paupérisation, de la précarité et de l'isolement des individus et des territoires ; nécessité impérieuse de développement des liens intergénérationnels ; promotion de l'accès aux droits ; partage des valeurs de la République et développement de la citoyenneté de proximité pour lutter contre toutes les formes d'extrémismes.

Aussi, pour répondre à ces mutations et à ces défis sont présents: les leviers de l'animation de la vie sociale via les centres sociaux, qu'ils soient municipaux ou associatifs, les espaces de vie sociale ou encore les porteurs de projets locaux associatifs ; ces leviers constituent un atout fort et indéniable pour la cohésion sociale et la prévention de problématiques de territoires.
L'animation de la vie sociale implique de nombreux acteurs dont la Caf mais également, l'Etat, le conseil départemental, les communes, les associations, l'Union départementale des associations familiales (Udaf), la fédération des centres sociaux, « cher président Achemaoui, merci de votre présence », les centres sociaux et les espaces de vie sociale.
Cependant, cette politique multi-partenariale a pour risque l'hétérogénéité des actions, leur dispersion et leur absence de cohérence. D'où la nécessité d'avoir une cohésion des acteurs et de leurs actions ; d'avoir un diagnostic partagé identifiant les problématiques posées sur un territoire et sur les enjeux ; d'avoir une réflexion et une analyse partagées entre les partenaires sur les modalités d'intervention les plus efficaces et les plus efficientes ; d'avoir la capacité de coordonner les moyens humains et les moyens financiers nécessaires à la conduite de l'animation de la vie sociale.

Telle est précisément la philosophie politique qui est portée par le schéma directeur de l'animation de la vie sociale, piloté par la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne. Ce schéma directeur pose un cadre politique de référence afin de formaliser et de clarifier toutes les interventions et les actions des uns et des autres.
Il ne s'agit pas, de rationaliser les moyens pour les ramener à la baisse mais de rationaliser l'ensemble de nos moyens pour optimiser leur utilisation sur le territoire et éviter, dans la mesure du possible, une déperdition des énergies.

L'enjeu du schéma directeur de l'animation de la vie sociale, c'est d'avoir une vision départementale. C'est pourquoi, la Caf mène ce travail avec des partenaires ayant vocation à intervenir dans le département, mais aussi avec l'Etat et plus particulièrement avec la Direction départementale de la cohésion sociale (Ddcs) représentée par son directeur Bernard Zahra que je salue très amicalement, avec le conseil départemental bien sûr et la fédération des centres sociaux, acteurs majeurs.

La Caf s'est fait accompagner dans les interviews de ses partenaires par une expertise reconnue, celle de monsieur Vincent Guillaudeux (TMO Régions), ce qui lui a permis d'avoir le recul nécessaire pour engager la parole et faire en sorte qu'elle soit libre.
Le schéma directeur de l'animation de la vie sociale du Val-de-Marne comporte des éléments de diagnostics, permet de faire une photographie à un instant précis et permet de voir comment il évoluera dans les quatre ans à venir.

Les interviews menées, le travail de proximité réalisé, l'évaluation des projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale, ont permis à la Caf de récolter des éléments de contexte pour lesquels les attentes sont fortes.

Les actions prioritaires attendues sont : réaffirmer les valeurs républicaines ; faciliter l'accès aux droits pour tous ; favoriser l'éducation ; faire en sorte que les activités déployées par les centres sociaux et les espaces de vie sociale permettent cet accès à l'éducation ; soutenir la fonction parentale.

Ces équipements de proximité assurent une fonction d'accueil essentielle pour orienter les publics ou les accompagner dans leurs démarches.

L'objectif est de développer une politique d'animation de la vie sociale sur un territoire, un quartier, un environnement de proximité. Ce qui fait la différence entre une structure d'animation de la vie sociale et une association qui intervient également sur un quartier, c'est la participation des habitants, la façon dont ils sont associés au projet, et sont contributeurs de l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement.

La participation des habitants et la contribution des familles restent essentielles donc en matière d'animation de la vie sociale, même si l'on sait combien il est compliqué de les faire participer et difficile de les amener à contribuer aux projets. Les données d'observation collectées chaque année avec le système d'échanges national des centres sociaux (Senacs) dont mesdames Morelli et Pontou et monsieur Samson nous feront une présentation, permettent de mesurer la diversité des activités et des actions ainsi que la progression de l'implication des familles.

Vous remerciant pour votre écoute et en vous souhaitant une journée studieuse et enrichissante. »

Discours de Monsieur Abdelkrim Achemaoui, Président de la fédération départementale des centres sociaux et socioculturels

« Tout d'abord, au nom de la fédération départementale des centres sociaux, je me réjouis de me retrouver parmi vous en ce lieu.
L'annonce de la signature du schéma directeur de l'animation de la vie sociale, pour le département du Val-de-Marne ouvre cette journée dont le programme s'annonce particulièrement riche.
J'aimerais avant tout vous remercier monsieur Robert Ligier d'avoir impulsé cette démarche autour de cette convention cadre de partenariat entre la CAF, l'État, le Conseil Départemental, et bien sûr la fédération 94 qui a collaboré activement et à vos côtés, à la conception et à la finalisation de ce schéma.

Vous le savez, le projet de la fédération des centres sociaux est le résultat d'une vision politique, ambitieuse et réaliste au service de toutes et de tous.
Notre fédération est encore très jeune puisqu'elle s'apprête à fêter ses 20 ans au mois de novembre prochain …
Une Fédération très jeune, disais-je, néanmoins que de chemin déjà parcouru depuis et au travers des missions qu'elle s'est fixées :

- *Elle regroupe les centres sociaux et socioculturels pour favoriser les échanges, mutualiser les expériences et stimuler leur développement ;*
- *Elle accompagne et soutient tous les acteurs de ces mêmes centres dans leurs projets ;*
- *Elle fait reconnaitre et promeut le projet centre social, elle assure l'animation du réseau fédéral et la coordination de ses instances ;*
- *Elle représente les centres sociaux adhérents auprès des pouvoirs publics, des institutions et des organismes partenaires.*

L'action de la fédération se développe autour de plusieurs dimensions, sans les citer toutes mais quelques-unes seulement :

1- *L'accompagnement des centres : notamment dans l'élaboration et l'évaluation des projets sociaux, dans la création de nouveaux centres sociaux, dans le conseil et l'appui à l'exercice de la vie associative…*

2- *L'animation d'une dynamique de réseau : par la promotion de la formation des bénévoles et des professionnels en proposant un programme de formation à partir des besoins ressentis, exprimés, mais aussi par l'organisation de temps forts et de journées thématiques, en animation globale ou en travail associant les centres sociaux du réseau et leurs acteurs, mais aussi par la valorisation de toutes sortes d'initiatives locales….*

3- *Enfin, la fédération des centres sociaux s'attache à la dimension « politique » au sens d'une représentation auprès des pouvoirs publics et des institutions, par le développement de partenariats entre collectivités territoriales, État, et centres sociaux, socioculturels en jouant un véritable rôle d'interface de médiation et d'expertise.*

Dans notre département, en se fédérant les prés de 32 centres sociaux et socioculturels à ce jour (associatifs et municipaux) … se sont créés un espace d'élaboration partagé du projet du centre social.

Ils se mettent en réseau à différents échelons du territoire, pour mutualiser leurs capacités, pour partager leurs difficultés et pour s'organiser stratégiquement quant aux actions à conduire et aux partenariats à établir.

En se fédérant, les centres sociaux et socioculturels font ainsi valoir, plus haut et plus fort, le sens et l'efficacité de leur propre action au bénéfice d'une société humaine et plus solidaire.

Le contexte dans lequel les centres sociaux agissent est en profond bouleversement.
Je ne surprendrai personne en affirmant que le lien social de l'individu et du collectif, est devenu un enjeu majeur au regard des différentes mutations de l'environnement et de la capacité du corps social à s'y adapter.

L'accentuation des questionnements autour de la famille (monoparentalité, responsabilités éducatives, décohabitation, ruptures familiales), la place des jeunes et leurs relations aux autres classes d'âge, le développement de la précarité et le renforcement de la relation à l'école et de l'insertion dans le monde professionnel, tout comme, d'ailleurs, le vieillissement de la population, où « faire sienne les valeurs de la République », pour ne citer que cela, ont un impact sur le vivre ensemble…
Au risque de redites, nous défendons l'idée que les solidarités de proximité sont un vrai facteur d'intégration.

Alors, nous avons au moins 2 motifs de grande satisfaction, aujourd'hui…

Le premier : c'est que la fédération des centres sociaux du 94 a été précurseur, puisque celle-ci a initié voilà plusieurs années déjà, une campagne de promotion et d'explication sur la spécificité du travail d'un centre social sur son territoire.

Il apparaissait déjà au cœur de cette démarche que le mode de contractualisation entre les structures porteuses de l'agrément centre social et les institutions apportant leur concours financier à la mise en œuvre de ce projet, nécessitait une attention toute particulière.

Et en effet ces modalités pouvaient, soit faciliter ou à l'inverse contrarier la réalisation du projet.

Forte de cette réflexion, la fédération 94 a proposé à ses partenaires de faire progresser leurs relations vers ce que nous avons appelé alors, un « pacte de coopération ».
Cette expérience s'est appuyée sur un argumentaire devenu évident dans ce processus de contractualisation :
« Le centre est un mode d'intervention sociale volontaire qui croise à la fois des éléments de politique publique et des besoins sociaux, et c'est dès lors, un projet pertinent, pour aujourd'hui et pour demain ».

Après les financements unilatéraux par des subventions ou les financements sous conditions de réalisation d'objectifs dans le cadre de conventions, le pacte de coopération portait une volonté partagée dans la reconnaissance des possibilités de coopération de l'ensemble des acteurs d'un territoire autour du projet centre social.
Nous pensions déjà, comme le prévoyait la convention d'objectifs et de gestion signée entre l'État et la CNAF, que notre partenaire, la CAF pouvait être le pivot dans cette démarche de coopération.

Nous avons cheminé depuis, appris à travailler d'avantage tous ensemble, à mieux nous connaitre, et assurément franchi une nouvelle étape dans la reconnaissance du projet centre social.

C'est heureux, et c'est peut-être là le deuxième motif de satisfaction de la fédération.

Conformément à vos missions en tant que Caf et en référence à la COG (la Convention d'Objectifs et de Gestion) signée avec l'État, vous continuez à vous préoccuper de la pérennisation des projets sociaux agréés par vos soins.

De notre point de vue le schéma directeur de l'animation de la vie sociale, en est à ce stade une bonne illustration.

Cette feuille de route, et à travers elle votre démarche, est le résultat de cette vision, politique et humaine co construite et partagée, une reconnaissance, en quelque sorte, par les pouvoirs publics

de l'intérêt d'une approche globale recherchant le développement social des personnes et des territoires.

Cette feuille de route devrait ouvrir la voie et donner les moyens à tous les acteurs concernés, enfin nous l'espérons, pour répondre de manière efficiente aux enjeux qui s'annoncent.
Les défis sont immenses et les attentes le sont tout autant.
L'objectif même de ce schéma est bel et bien d'officialiser notre partenariat sur le plan des idées, mais d'abord et avant tout sur le plan des actions pour ne pas en faire une coquille vide, mais en nous engageant, d'une part, à suivre ou à poursuivre des missions communes autour :

- *de l'inclusion sociale et la socialisation des personnes,*
- *le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur les territoires,*
- *la prise de responsabilités des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.*
- *Les valeurs Républicaines*

Pour nourrir cette ambition, nous devrons respectivement et collectivement ouvrir de grands chantiers en mode coopérations dynamiques au service des territoires et de leurs habitants.

Cette ambition et un véritable défi passionnant et motivant, certes, mais qui, pour être relevé avec succès, demande la participation de tous, à tous les niveaux : local, départemental, politique, associatif, individuel, collectif, public, et pourquoi pas privé…

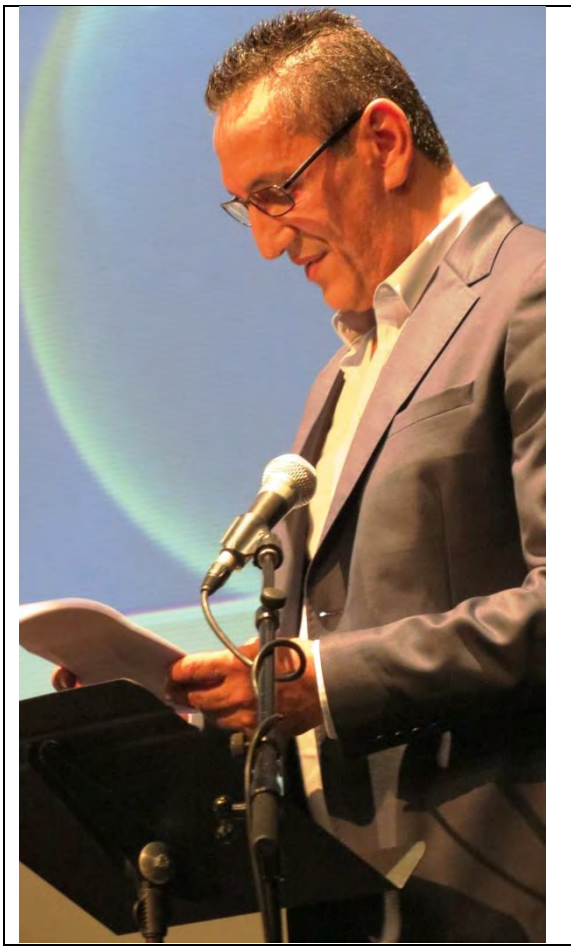

Ces défis nous commandent donc de mutualiser nos expériences et nos connaissances, au service du « faire société ».

Nous partageons une autre certitude, éprouvée sur le terrain : c'est en partant des besoins des habitants que nous aurons les plus grandes réussites. C'est en écoutant, que nous pourrons répondre aux enjeux qui se posent.

Pour sa part, la fédération départementale des centres sociaux et socioculturels est depuis plusieurs mois, à pied d'œuvre…
Elle réinterroge son projet fédéral en ce sens, ses statuts et ses instances dans ses modes d'organisation et de gouvernance…
Elle envisage d'ouvrir son réseau, afin d'accueillir les espaces de vie sociale, d'autres organisations et collectifs d'habitants ou mouvements d'éducation populaire afin d'insuffler l'énergie et l'innovation utiles aux mutations et aux changements en cours.

L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare…

Je n'en doute pas, ensemble, nous avançons et avec ce schéma de l'animation de la vie sociale, nous avons la capacité de faire sensiblement évoluer les choses.

Discours de Monsieur Gilles SAINT- GAL, Vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne, en charge de l'action sociale

« Mesdames, Messieurs,
Tout d'abord, merci de votre présence à tous pour cette journée départementale de l'animation de la vie sociale en Val-de-Marne.

Chacun sait ici que pour la branche Famille du régime général de la Sécurité Sociale, le soutien à l'Animation de la Vie Sociale est devenue une constante forte des politiques d'interventions sociales des Caf. Nous partageons au département du Val-de-Marne, ce souci d'être au plus proche des usagers de nos services et nous y ajoutons la conviction qu'ils peuvent et doivent être des acteurs reconnus de nos politiques sociales. C'est un marqueur fort des interventions de notre département que l'on retrouve dans les actions que nous déployons dans nos 20 espaces départementaux des solidarités. Il est donc logique que nous ayons regardé avec intérêt le travail de la Caf en direction des centres sociaux qui sont et qui doivent restés des espaces de vie sociale ou chacun peut trouver de l'aide mais peut aussi s'investir en participant à la vie du centre social.

Rien donc de plus naturel que nos deux institutions se retrouvent à travailler ensemble sur le schéma directeur d'animation de la vie sociale.

Le premier enjeu de cette coopération reste de mettre en cohérence les politiques publiques à l'échelle départementale en respectant les expériences, les intentions et osons le dire aussi les partis de chacun des partenaires. L'élaboration de ce schéma a donc fait l'objet d'une co-construction avec l'ensemble des acteurs concernés notamment les services de l'Etat, ceux du Conseil départemental et des villes, mais aussi la Fédération des centres sociaux et socioculturels, et les associations. Je veux au nom du département remercier tous ceux et celles qui ont été les chevilles ouvrières de ce processus de travail en commun et qui nous permet d'aboutir aujourd'hui à la présentation de ce schéma directeur. Tout au long de la journée chacun aura l'occasion dans les différents ateliers et débats de découvrir ce travail en commun et de s'interroger sur tout ce que nous pouvons encore faire pour continuer à faire du Val-de-Marne un département solidaire qui même en période de crise longue et aigue comme celle que nous connaissons ne laisse personne seul face aux difficultés de la vie.

Car c'est le second enjeu de ce plan. Il s'agit ensemble dans la diversité de nos parcours et de nos engagements d'être à la hauteur de la demande sociale des Val-de-marnais.

Au-delà de nos grandes messes qui peuvent parfois prendre la forme d'autosatisfaction, cet enjeu nécessite de rappeler quelques réalités.

La première c'est que la solidarité qui fondent l'engagement citoyen professionnel ou politique de nombre d'entre nous c'est juste un droit pour tous. La seconde qui découle de la première c'est que c'est un droit qui a un coût que l'on ne peut pas payer que de mots.

C'est un coût qui est j'en suis persuadé moins important que le coût du malheur qui prospère toujours sur la misère sociale. Il faudra bien un jour que l'on budgétise ce que cela nous couterait de vivre sans assurance maladie, sans allocation familiale, sans solidarité entre les générations …

Combien de familles seront alors disloquées formant une classe sociale livrée à elle-même se violentant avant de violenter les autres ? Tableau apocalyptique me direz-vous ? Il suffit pourtant d'ouvrir les yeux sur le monde qui nous entoure pour le voir ce triste tableau. La ou les politiques de solidarité ou de redistribution sont quasi inexistantes, les inégalités sont criantes et les sociétés sont violentes. Vivre dans un monde sans solidarité cela a un coût.

A l'heure ou l'état impose a chacun, collectivités locales comme associations des tours de vis austéritaires les uns derrières les autres, cette question devient de plus en plus importante. Je sais

bien que ce n'est pas dans l'ère du temps de poser la question des moyens pour les politiques sociales. Mais je la pose car en France a l'ère du travail éclaté et discontinu, l'accompagnement des classes populaires ne passe plus par le seul bras, maternel et serviable, de l'État social mais implique de plus en plus celui, viril et sévère, de l'État pénal.
Chacun peut constater le tour résolument punitif pris par les politiques pénales lors des dernières décennies. Cela ne relève pas du simple diptyque «crime et châtiment». Ne croyez pas que j'exagère le tableau. En France en mai 2016 le tribunal de Cahors a condamné à 2 mois de prison ferme un « vagabond » de 18 ans pour un vol sans violence de pâte et de riz. Dans les misérables Jean Valjean était condamné au bagne pour un vol de pain. C'était il y a 150 ans … et c'était un roman. Je crains personnellement l'instauration d'un nouveau gouvernement de l'insécurité sociale visant à façonner les conduites des hommes et des femmes pris dans les turbulences de la dérégulation économique et de la reconversion de l'aide sociale en tremplin vers l'emploi précaire.
Il y a un pays qui a mis en œuvre ces politiques depuis de nombreuses années: c'est les Etats-Unis. C'est sur les ruines de l'État providence issue du « New deal » du président Roosevelt qu'est né un État carcéral boulimique. Plus l'état social était détricoté plus il a fallu renforcer l'état pénal. Ainsi aux Etats Unis, le complexe carcéral emploie directement plus de 800 000 personnes, soit plus que l'industrie automobile. Dans de nombreuses familles, les enfants sont privés d'un ou de leurs deux parents sur de longues périodes (3 % des enfants américains ont un parent en prison) ; les conséquences pour les conjoints dépourvus du soutien de leur partenaire sont délétères sur la société américaine.

La France ce n'est pas les Etats Unis me direz-vous. C'est exact, mais chacun conviendra aussi que l'on doit tout faire pour ne pas le devenir et pour cela il faut mobiliser plus d'efforts pour les politiques sociales et ne pas prendre le même chemin que celui pris les Etats Unis il y a 40 ans en développant au détriment de l'état social un état pénal.

Vous l'aurez compris ce détour outre atlantique m'aura permis de vous dire comment nous voyons notre rôle au département du Val-de-Marne. C'est ce qui nous conduit ainsi à être toujours au côté de celles et ceux qui par leur travail ou leur engagement font du Val-de-Marne un département solidaire et c'est pour cela que je suis content de partager ce moment à vos côtés.
Dans la gestion du département nous savons bien que la solidarité représente un coût sur lequel les citoyens ont un droit de regard politique pour le meilleur ou pour le pire par l'élection … mais aussi au quotidien par l'interpellation de leurs élus. C'est pourquoi le département du Val-de-Marne organise en octobre et novembre 2016 les états généraux des solidarités en Val-de-Marne auxquels nombre d'entre vous participent déjà. Je veux conclure mon intervention en vous invitant a participer à ces rencontres locales et départementales car ensemble nous pouvons réfléchir à de nouvelles formes d'interventions sociales mais aussi exiger des moyens à la hauteur des besoins.
Je vous remercie de m'avoir écouté et je vous souhaite à tous une journée studieuse et solidaire. »

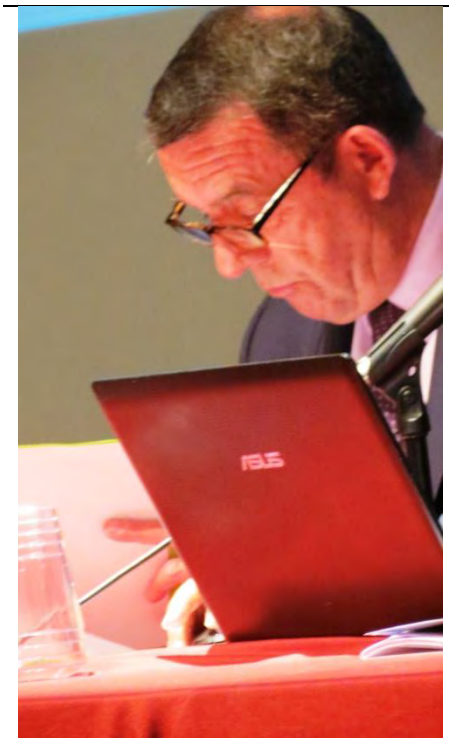

I - L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ENTRE DYNAMISME ET FRAGILITE

I-1 . CARTOGRAPHIE DE L'AVS DANS LE VAL DE MARNE

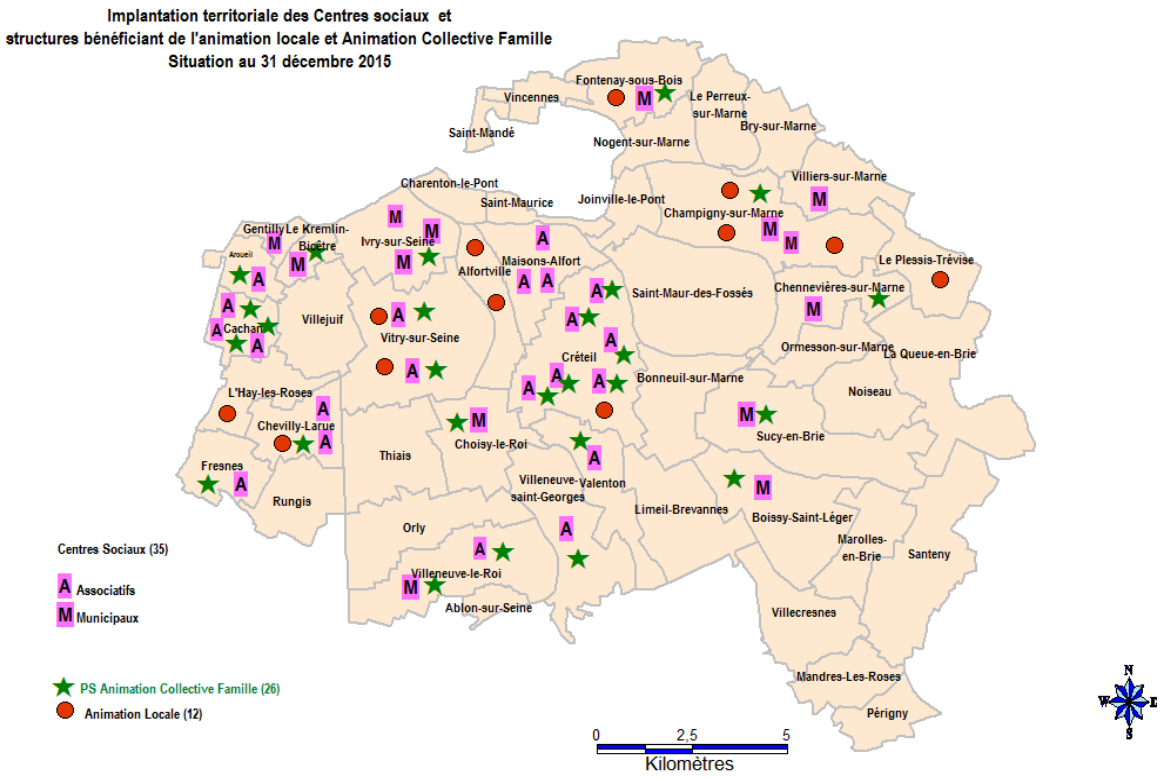

Cette représentation graphique, au 31 décembre 2015, fait apparaître un moindre déploiement des centres sociaux sur l'est du département. Cependant cette tendance est amoindrie par l'implantation d'équipements de la vie sociale sur l'ensemble du territoire. D'ores et déjà 3 nouveaux centres sociaux ont été agréés en 2016 sur les communes d'Orly, Bonneuil-sur-Marne et Limeil-Brévannes.

I – 2 . SENACS, UN OUTIL AU SERVICE DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

- Souligne les évolutions depuis 2011,
- Identifie les enjeux territoriaux prioritaires.

Senacs 2014 souligne notamment le maintien des actions fortes et l'évolution des enjeux territoriaux :

- **LE TOP DES ACTIONS,**

100% des centres sociaux mènent des actions en direction des familles, de l'accès aux droits et à la culture ;

- **DES EVOLUTIONS NOTABLES :**

Un enjeu de territoire réaffirmé :
« Le vivre ensemble » est cité en troisième position en 2011, et devient numéro 1 en 2014.

Une évolution des actions des centres sociaux :
Plus 15% de centres sociaux agissent sur « l'emploi - l'insertion » et « le vieillissement » entre 2011 et 2014.

Focus sur la vie des centres sociaux

➢ UNE EVOLUTION DES EQUIPES :

2011 : 734 salariés représentant 292 équivalents temps plein (Etp)

2014 : 663 salariés représentant 376 Etp

L'évolution des ressources humaines montrent notamment un recours accru aux emplois aidés avec 56% des centres en 2014 contre 47% en 2011.

De plus, le renforcement du bénévolat est notable, de 1,4 Etp par centre en 2011 contre 1,8 en 2014.

➢ LA PARTICIPATION DE TOUS

En 2014, 333 associations accueillies dans les centres, contre 287 en 2011.

En 2014, 875 bénévoles investis, contre 757 en 2011.

95% des centres associent des habitants aux décisions :

- 340 habitants participent aux instances de gouvernance, et 628 aux instances de pilotage.

On note une vitalité et un renouveau dans ces instances avec l'augmentation de la participation de 268 nouveaux habitants en 1 an.

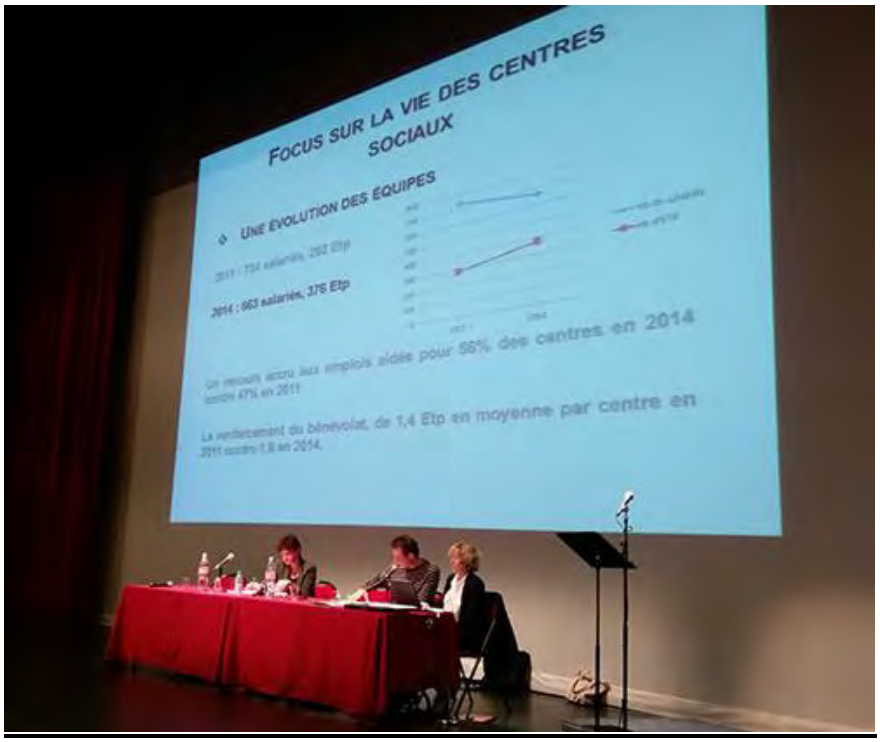

L'émergence d'une difficulté depuis 2012, plus marquée en 2013 …

- **UNE SITUATION FINANCIERE FRAGILE**

Des résultats annuels cumulés négatifs jusqu'en 2013…

Près de moins 200 000 € sur l'ensemble des centres sociaux en 2013, une moyenne qui remonte à + 1 000 € en 2014.

Ce constat positif reste cependant fragile :

En effet, 57 % des centres associatifs ont un fonds de roulement de moins 3 mois en 2014, contre 62% en 2013, et 47% en 2012.

Ainsi, on observe depuis 2012 des variations des différents financements :

- une évolution variable des subventions : de 0% à 33% selon le financeur ;
- une augmentation de la participation des usagers de +30% ;
- une augmentation du recours à d'autres financements plus ponctuels.

II - DIAGNOSTIC DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE SUR LE VAL-DE-MARNE

A – DU DIAGNOSTIC AUX ENJEUX

1 - LES GRANDS ENJEUX DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DANS UN MONDE EN MUTATION

De nombreux défis interrogent les politiques d'animation de la vie sociale et les acteurs qui y participent :

- Lutte contre les discriminations et tentation du repli communautaire,
- Lutte contre l'exclusion et l'isolement,
- Soutien aux parents dans un contexte de profonde mutation de la cellule familiale,
- Intégration des jeunes et promotion des liens entre les générations,
- Accès aux droits face à la paupérisation et à la montée des situations d'urgence sociale,
- Prise de responsabilité des usagers et développement de la citoyenneté de proximité.

2 - L'OBJECTIF DES SCHEMAS D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Une action partenariale dont l'efficience repose sur :

- Une identification commune des enjeux et des priorités aux différentes échelles du territoire,
- Une réflexion collégiale concernant les modalités d'intervention les plus efficientes,
- Une capacité à coordonner les moyens humains et financiers nécessaires à la conduite de l'animation de la vie sociale,
- D'élaborer une politique départementale de l'animation de la vie sociale,
- De définir un cadre politique de référence pour structurer et renforcer le pilotage du secteur de l'animation de la vie sociale,
- De renforcer le partenariat, rechercher les synergies et clarifier l'engagement des partenaires.

3 - UN DIAGNOSTIC PREALABLE CO-CONSTRUIT AVEC LES ACTEURS

➔ **Analyse des données disponibles :**

Senacs, les évolutions sociodémographiques, les diagnostics locaux, les indicateurs sociaux représentent un vivier de données à analyser.

➔ **Auditions des acteurs :**

Vingt-six auditions de partenaires financeurs, d'élus locaux, de la Fédération et de centres sociaux se sont déroulées au cours du 1er trimestre 2016.

4 - QUELQUES INDICATEURS SUR LA SITUATION DU DEPARTEMENT

Un département caractérisé par une grande hétérogénéité des situations familiales et individuelles.

- Le Val-de-Marne en quatrième position des départements où les inégalités de revenus entre les plus riches et les plus pauvres sont les plus fortes,
- L'un des départements où les revenus de la population ont le moins augmenté ces dernières années,
- Une augmentation du nombre de personnes seules et du nombre de foyers monoparentaux,
- Une augmentation significative du nombre de bénéficiaires du RSA, et notamment des bénéficiaires du socle majoré auxquels sont éligibles certains foyers monoparentaux,
- Près de 14 % de la population du Val-de-Marne en dessous du seuil de pauvreté avec des revenus médians inférieurs à la moyenne régionale,
- Un quart de la population Val-de-marnaise dans les quartiers d'habitat social relevant de la politique de la ville.

5 - UN MEME CONSTAT DES ACTEURS QUANT A LA MISE EN TENSION DU TERRITOIRE

Une dégradation forte des secteurs en politique de la ville, plus que jamais confrontés :

- Aux problématiques de la cohésion sociale et du vivre ensemble,
- Aux difficultés d'inclusion et d'intégration,
- A la montée de la précarité et à la paupérisation des familles,
- A la hausse du chômage,
- Au vieillissement et à l'isolement relationnel,
- Aux difficultés d'accès aux droits,
- Aux problématiques d'éducation et de soutien à la parentalité.

6 - UN MEME CONSTAT SUR LES ENJEUX PRIORITAIRES

Avec un sentiment de devoir agir sur tous les fronts :

- De la cohésion sociale,
- De l'accès aux droits,
- Du soutien à la parentalité,
- De l'inclusion,
- De la participation des habitants.

7 - LES ENJEUX POSES DANS LE CADRE DES AUDITIONS :

Premier enjeu

Promouvoir et soutenir les espaces de dialogue et de rencontre, réaffirmer les valeurs républicaines

La dégradation des relations sociales sur les quartiers, la montée des tensions entre communautés, la banalisation des propos discriminatoires ou encore le développement du fait

communautaire…, autant de signaux qui interpellent très fortement l'action publique et interrogent le rôle des structures de l'animation de la vie sociale.

Cela nécessite donc de promouvoir l'échange entre les cultures et le rappel des valeurs républicaines, notamment par :

- La création d'espaces dédiés au dialogue,
- la formation des acteurs promouvant les valeurs républicaines.

Deuxième enjeu :

Faciliter l'accès aux droits

Le multiculturalisme, la faible maîtrise de la langue française, la méconnaissance des droits et des démarches, l'isolement social…, complexifient l'accès aux droits :

Droit à l'école, à la santé, au logement digne, aux prestations sociales et familiales….

Cela nécessite donc de renforcer les dispositifs d'accompagnement, de développer les permanences au sein des centres sociaux et de promouvoir les démarches « d'aller vers ».

Troisième enjeu :

Favoriser l'éducation, soutenir la fonction parentale

La monoparentalité, la précarité et les difficultés d'intégration, accentuent les besoins de soutien et d'accompagnement des familles.

Même si un réel dynamisme départemental existe sur ce volet, les enjeux restent forts pour :

- Répondre aux urgences sociales et éducatives,
- Répondre aux besoins des familles en attente de lieux susceptibles de les soutenir dans leur fonction de parents,
- S'engager dans une logique préventive en soutenant les familles dans l'éducation de leur enfant.

Aussi, le développement des dispositifs de soutien à la parentalité est favorisé au sein des équipements d'AVS.

Quatrième enjeu :

Favoriser l'inclusion, lutter contre l'isolement

Le vieillissement, la précarité, les ruptures familiales ou professionnelles et les déménagements accentuent les risques d'isolement social. Une problématique qui ne touche pas uniquement les seniors.

Cela nécessite donc de repérer les personnes isolées, de favoriser les démarches « d'aller vers » et d'expérimenter de nouvelles actions susceptibles de réinscrire ces personnes dans les relations sociales.

B - OPTIMISATION DE L'ACTION PUBLIQUE EN PRENANT EN COMPTE LES MOYENS ET LES RESSOURCES MOBILISABLES PAR LES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE.

De nombreuses actions sont d'ores et déjà conduites et ont montré leur efficacité. Par ailleurs, les moyens des structures d'animation de la vie sociale ne sont pas extensibles, pour autant des progrès sont à rechercher dans différentes directions :

1. Le maillage territorial

Le département est « moyennement doté » en centres sociaux avec une dynamique de développement de centres sociaux (un nouveau centre social par an). Cependant, des territoires restent encore non couverts, notamment des secteurs en politique de la ville ne disposent pas de centres sociaux.

Il s'agit de gommer les disparités territoriales en portant une attention forte aux quartiers prioritaires :

- Promouvoir les centres sociaux en direction des communes, en mettant en valeur la capacité de ces équipements à agir sur les difficultés des publics et sur la cohésion sociale, notamment en s'appuyant sur les enseignements des démarches d'évaluation,
- Accompagner le développement des espaces de vie sociale sur l'ensemble du territoire.

2. L'implication et la participation des habitants

Le département est déjà fortement mobilisé sur cet enjeu et les centres sociaux sont aussi engagés dans une démarche proactive.

Cependant, des difficultés persistent dans le déploiement de la participation.

Des doutes sont parfois exprimés sur l'utilité de ces démarches. Il convient aussi de noter la persistance des difficultés à capter et impliquer les usagers.
Par ailleurs, une insuffisance de savoir-faire et d'ingénierie, notamment lors de la phase de mobilisation des habitants, a émergé. Un accompagnement en direction des communes et des centres sociaux est donc à poursuivre et à développer. De plus, les expériences sont à capitaliser et à partager.

3. L'optimisation du pilotage et de la gouvernance

Face aux contraintes budgétaires, il convient de consolider les partenariats, et d'adopter des approches plus stratégiques :

- Une injonction paradoxale **:**

Agir plus fortement en regard de la montée des problématiques de cohésion sociale mais dans un cadre financier plus contraint.

- Des solutions à rechercher dans 5 directions **:**

- Veiller à la cohérence des dispositifs,
- Promouvoir des approches plus stratégiques et clarifier la commande publique,
- Penser les coopérations et les finalités aux différentes échelles territoriales,
- Renforcer les partenariats de proximité, en particulier aux échelles communales,
- Mobiliser et animer l'écosystème local.

Veiller à la cohérence des dispositifs

Plusieurs dispositifs fixent aux échelles locales, les orientations et les actions à promouvoir :

- Contrats de ville,
- Plan départemental de prévention de la délinquance,
- Pacte d'insertion et de développement social Plans locaux d'insertion et développement social,
- Schéma départemental des services aux familles,
- Plan de lutte contre la pauvreté,
- …

Ces schémas ont tous leurs objectifs et leur cohérence. Cependant, les liens et les porosités sont évidents.
Le choix est clairement posé pour le SDAVS :

- Se centrer sur l'intervention des centres sociaux, des espaces de vie sociale, ainsi que sur les projets préfigurant la création de ces équipements,
- Examiner la manière dont ces équipements ou projets peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs prioritaires dans les domaines de : l'animation du territoire, la lutte contre l'isolement, la cohésion sociale, du soutien à la fonction parentale, de la participation des habitants, de la promotion des valeurs républicaines et de l'accès aux droits,
- En veillant à ne pas diluer ou surcharger le programme d'actions des équipements.

Promouvoir des approches plus stratégiques

Le multi-financement accentue le risque d'extension du registre d'intervention des équipements par un effet de soupoudrage, d'injonction paradoxale, voire d'instrumentalisation.

Le SDAVS représente donc une opportunité pour élaborer une « commande » publique plus cohérente, plus rationnelle et plus stratégique.

<u>L'enjeu est de trouver un point d'équilibre entre :</u>

- La cohérence de l'action publique qui suppose la construction d'accord entre toutes les parties prenantes,
- La nécessité de préserver l'autonomie des centres sociaux et espaces de vie sociale.

<u>La condition est d'engager une réflexion à deux échelles :</u>

- L'échelle départementale dont la vocation est d'énoncer les grands objectifs, d'organiser la réflexion autour des enjeux majeurs du schéma et d'en assurer la mise en œuvre et son évaluation,
- L'échelle communale dont le rôle est d'adapter la stratégie départementale au contexte et aux priorités locales.

Renforcer les partenariats de proximité

On constate en effet une moindre présence des partenaires au sein des centres sociaux.

Cette prise de distance ne favorise pas:

- Les actions partenariales de proximité,
- La connaissance des actions déployées par les centres,
- Le développement de certains services à la population (accès aux droits notamment)

Cette prise de distance s'accompagne par ailleurs :

- De relations à visées moins stratégiques et moins opérationnelles,
- D'une primauté désormais accordée au reporting et au contrôle dans la relation partenariale.

De fait deux enjeux sont fortement affirmés :

- Le nécessaire réengagement des partenaires sur le terrain,
- La promotion d'une évaluation plus stratégique, plus raisonnée, plus globale, moins descendante, de nature à repositionner les relations partenariales.

Mobiliser et animer les écosystèmes

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale ont un rôle majeur à jouer. Cependant, il apparaît impossible de demander aux centres sociaux de tout prendre en charge.
Il s'agit bien d'un enjeu de mobilisation de l'ensemble des acteurs de proximité et en particulier des acteurs associatifs.
Les centres sociaux ont vocation à animer les réseaux associatifs locaux autour des enjeux qui les concernent.
L'animation des écosystèmes locaux est majeure mais elle doit également s'accompagner d'une animation départementale autour d'enjeux majeurs tels que :

- L'évaluation,
- La participation des habitants, l'empowerment,
- L'accès aux droits et la captation des publics les plus éloignés de leurs droits,
- La promotion des valeurs républicaines et la lutte contre les discriminations.

III - LES ORIENTATIONS DU SCHEMA DIRECTEUR DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

AXE 1 ORGANISER L'ACTION PUBLIQUE, PROMOUVOIR DES MODES DE COOPERATION PLUS STRATEGIQUES

- Concevoir à l'échelle locale une action publique plus stratégique et co-construite avec l'ensemble des acteurs,
- Concevoir une action publique souple, réactive, laissant place aux initiatives et à la créativité des centres sociaux et espaces de vie sociale,
- Mettre en place à l'échelle des villes, des centres sociaux et des espaces de vie sociale, des instances de pilotage stratégique associant l'ensemble des partenaires et permettant des modes de coopération plus resserrés,
- Réfléchir collectivement à l'articulation des différents dispositifs en lien avec l'animation de la vie sociale,
- Simplifier les démarches administratives des gestionnaires, permettre aux acteurs de se concentrer sur les objectifs.

Axe 2 REDONNER DU SENS A L'EVALUATION, REPENSER LES DEMARCHES D'EVALUATION DANS UNE LOGIQUE PLUS COLLABORATIVE ET PLUS OPERATIONNELLE

- Co-construire un guide fixant les principes, les enjeux et les conditions d'une évaluation utile à l'intérêt général et à la qualité des partenariats,
- Imaginer un référentiel opérationnel utile à la décision et au débat collectif des forces, faiblesses et axes d'optimisation.

Axe 3 FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE SUR LES TERRITOIRES PRIORITAIRES, SECURISER LES GESTIONNAIRES

- Promouvoir l'animation de la vie sociale sur les territoires prioritaires actuellement non couverts,
- Définir collégialement des modalités de soutien (accompagnement, financements) aux gestionnaires rencontrant des difficultés,
- Etudier collectivement l'opportunité et la faisabilité de modalités de financements plus stabilisées,
- Préciser pour chaque projet les engagements des partenaires financeurs.

Axe 4 METTRE EN COMMUN LES EXPERTISES, ANIMER LE RESEAU DEPARTEMENTAL AUTOUR DES GRANDS ENJEUX DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

- Favoriser la participation des habitants et développer le pouvoir d'agir,
- Faciliter l'accès aux droits,
- Développer des démarches pour aller vers de nouveaux publics,
- Promouvoir les valeurs républicaines et lutter contre les discriminations.

L'axe 2 a été retenu comme axe de réflexion et d'échanges tout au long de l'année 2016. Le comité de pilotage a donc sollicité un travail en ce sens et a souhaité que les échanges de cette journée puissent notamment apporter un nouvel éclairage à ce concept.

Apport théorique et rapport sur les travaux des ateliers 2016 représentent les temps forts de l'après-midi pour débattre sur le thème de l'évaluation.

Schéma Directeur
De l'Animation de la Vie Sociale
Du Val-de-Marne
2016 - 2020

DEUXIEME PARTIE

I – APPROCHE THEORIQUE : UNE ÉVALUATION RENOUVELÉE POUR DES APPROCHES PLUS COLLABORATIVES ET PLUS OPÉRATIONNELLES

UN QUESTIONNEMENT EN CONTINU…

POUR RAPPEL :

En 1998 : le positionnement est résolu sur l'évaluation « continue » et « endogène »

En 2008 : la construction d'une ingénierie participative de l'évaluation des politiques publiques et associative s'effectue à partir « des impacts ».

Différents projets et politiques sont évalués concomitamment :

- Projets éducatifs locaux,
- Politiques de Développement Social territorial,
- Politiques d'action sociale et familiale,
- Politiques d'insertion et d'emploi,
- Politiques de jeunesse et citoyenne,
- Politiques de prévention et de santé,
- Politiques associatives,
- Expérimentations sociales.

Cette démarche d'évaluation nécessite :

- Une ingénierie,
- des accompagnements,
- des formations.

OUI, MAIS POURQUOI EVALUER ?

Une fonction de contrôle… qui persiste dans le cadre d'une histoire hexagonale « pesante ». Cependant, cela reste aussi une démarche spontanée, une pratique sociale démocratique, un outil au service du pilotage.
L'enjeu stratégique de l'évaluation réside donc :

- Dans la pérennité des politiques d'action sociale,
- La conduite de projet,
- La reconnaissance,
- Le management et la cohésion d'équipes,
- La perfection de l'action collective et de l'action publique,
- La mobilisation coopérative des partenaires,
- La participation des habitants.

COMMENT RENTRER DANS L'EVALUATION ?

- **En se déprenant des idées reçues :**

Idée reçue 1: L'évaluation suppose un outillage complexe, c'est une affaire de spécialistes.
« *L'évaluation est un processus collectif* »

Idée reçue 2 : L'évaluation des projets est du ressort des « gestionnaires »
« *L'évaluation est impliquante pour l'ensemble des partenaires d'un projet* »

Idée reçue 3 : Il y a l'évaluation quantitative et qualitative
« *Il y a l'évaluation des réalisations, des résultats, des effets* »

Idée reçue 4 : Les impacts/effets (l'action éducative, sociale, l'animation globale,…) ne s'évaluent qu'à long terme
« *La conduite d'un projet de changement/transformation sociale découle d'une évaluation continue* »

- **En répondant à sept questions :**

1. Pourquoi voulons-nous évaluer ?
2. Qui allons-nous (devons-nous) associer ?
3. Que souhaitons-nous évaluer ?
4. En quoi notre objet est-il (déjà) évaluable ?
5. Comment rendre la démarche socialement attractive ?
6. Comment allons-nous évaluer (processus participatif + objectivation) ?
7. Quels outils vont (peuvent) nous aider ?

II - RETOUR SUR LES TRAVAUX DES ATELIERS PORTANT SUR L'EVALUATION DES POLITIQUES DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Cette dynamique, initiée par la Caf et portée dans le cadre du comité de pilotage de l'animation de la vie sociale s'est appuyée sur les travaux et réflexions d'ateliers participatifs pour tendre vers la construction d'une démarche partagée.
L'objectif de ces ateliers regroupant divers partenaires institutionnels, municipaux et associatifs (salariés et élus), était avant tout d'échanger collectivement sur les principes et les finalités qui doivent guider les partenaires dans l'évaluation des politiques d'animation de la vie sociale.

Ainsi, au cours d'ateliers participatifs regroupant une diversité de 22 participants dont des élus, des directeurs de centres sociaux, d'espaces de vie sociale, responsables de services en collectivité territoriale et représentants institutionnels, deux groupes sur 3 ateliers ont échangé autour de questions structurantes pour formuler des principes et des propositions partagés autour de l'évaluation.

1 - POURQUOI CONSTRUIRE UNE EVALUATION PARTAGEE ?

- Développer le partenariat et la collégialité, la complémentarité des acteurs, le travail en réseau,
- Développer la cohérence sur le territoire,
- Se mettre au service d'un territoire, faire évoluer ce territoire,
- Couvrir collectivement des besoins identifiés,
- Mieux évaluer, chacun a ses limites, transfert de compétence.

2- POUR CONSTRUIRE UNE EVALUATION PARTAGEE, 3 REGARDS CROISES ONT ETE IDENTIFIES ET PEUVENT SE PENSER EN LIEN :

- Un regard sur le territoire : le diagnostic territorial
- Un regard sur toutes actions d'animation de la vie sociale : l'évaluation territoriale des actions,
- Un regard sur les projets des structures d'AVS : l'évaluation des projets sociaux développés par les équipements.

POUR CONSTRUIRE UNE EVALUATION PARTAGEE : TERRITOIRE/ACTEURS/ACTIONS

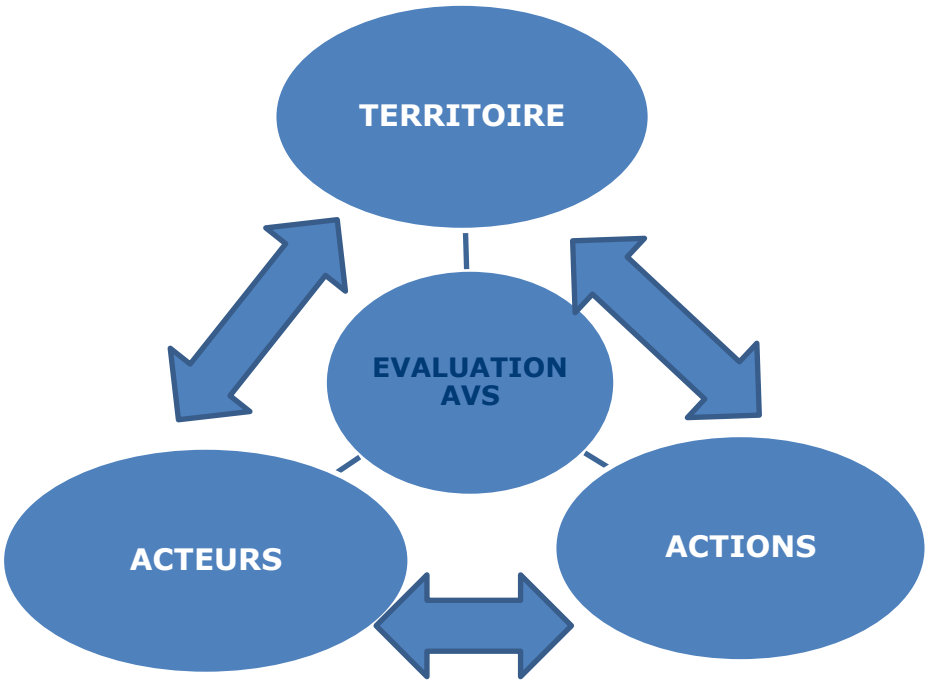

Ces regards identifient et analysent les évolutions des problématiques territoriales, les écarts en fonction des objectifs identifiés, les points à améliorer et à maintenir et les capacités (moyens mobilisés et mobilisables, marges de manœuvre des acteurs et équipements).

3 - POUR CONSTRUIRE UNE EVALUATION PARTAGEE DE TERRITOIRE

Le regard s'appuie sur l'analyse initiale. Il explore les caractéristiques et données du territoire. Il tient compte de l'évolution de celui-ci. Ce regard recense les attentes et les besoins identifiés.

Il se construit à travers l'identification des atouts, faiblesses, opportunités, risques et menaces du territoire avec l'ambition de construire une connaissance partagée.

Avec l'ensemble des partenaires, des acteurs, ce regard se mène le plus en amont possible et se réactualise au fur et à mesure du projet via un observatoire, veille régulière et continue.

4- POUR CONSTRUIRE UNE EVALUATION PARTAGEE AVEC LES ACTEURS

Partant des questionnements « Qui peut être acteurs (publics ciblés, bénévoles, usagers…) et qui peut être mobilisé selon l'action ? Il convient de valider les acteurs potentiels et s'assurer de leur engagement dans la démarche.

De même, le moment et l'aspect de l'évaluation varient selon les acteurs. Ainsi la temporalité est différente selon les acteurs mobilisés même si elle reste partagée entre tous les participants à l'évaluation.

L'engagement d'un travail collectif associant les acteurs dans le respect de la confidentialité et de la place de chacun favorise leur participation à l'évaluation.

5- POUR CONSTRUIRE UNE EVALUATION PARTAGEE DES ACTIONS

C'est l'occasion de rappeler les objectifs partagés, de définir le cadre et les limites et d'analyser les moyens mobilisés à partir des indicateurs préalablement définis.

L'examen des effets attendus et l'identification des difficultés et leviers représente un facteur incontournable à la démarche d'évaluation des actions.

L'évaluation est rythmée, régulière ; elle se réfère à des repères dans le temps tout en restant souple pour s'adapter aux acteurs et aux évènements (principe de réactivité)

6- POUR CONSTRUIRE UNE EVALUATION PARTAGEE : DES POINTS DE VIGILANCE

Que ce soit le travail en commun, la démarche elle-même ou encore le portage, le pilotage et la gouvernance du projet, autant de points de vigilance contribuent à une démarche d'évaluation réussie.

Ces travaux d'ateliers restent cependant inaboutis avec quelques questions en suspens :

- Comment faire si les conditions et point de vigilance ne sont pas réunis ?
- Comment animer chaque phase de la démarche ?

En conclusion des questions à l'auditoire :

- Des éléments existants ou facilement identifiables existent-ils sur mon territoire d'intervention ?
- Des éléments sont-ils absents ou inconcevables sur mon territoire ?

III - SYNTHESE DE L'ANIMATION PROPOSEE A LA SALLE

En complément des travaux des ateliers, les participants présents dans la salle ont été sollicités afin d'apporter leur éclairage autour de deux propositions.

Les travaux en petits groupes d'échanges ont apporté ces éléments de réflexion :

1 - « *CE QUE VOUS AIMERIEZ EVALUER* »

La faisabilité du projet :

- Les moyens humains, techniques et financiers (compétences, formations des équipes), les ressources à mobiliser,
- Les besoins mal ou non couverts, attentes des habitants.

Les transformations produites par l'action :

- L'évolution du public,
- Les écarts entre résultats attendus (en référence aux objectifs) et ceux obtenus,
- Les impacts sur le public, le partenariat, …
- A Effet plus immédiat : les ressentis, le taux de satisfaction,
- A plus long terme : la portée des actions, le rayonnement de l'équipement social et de son projet.

La pertinence de l'action avec les participants :

- La pertinence des indicateurs,
- Les atouts, limites, freins, obstacles, améliorations à apporter lors de la conception du projet,
- La pérennité des actions – Doit s'inscrire dans une action à court, moyen ou plus long terme ? – Quels choix en fonction du profil des participants ?

La cohésion sociale :

- Par l'implication des acteurs (pro, bénévoles, habitants),
- Par l'évolution de l'autonomie des habitants à s'approprier les lieux et devenir acteurs,
- Par l'évolution du passage des intérêts individuels vers des intérêts plus collectifs ; par exemple d'habitant à citoyen, de consommateur à acteur…

Pourquoi améliorer l'évaluation : pour se projeter

- Vers les innovations sociales,
- Avec la contribution de l'ensemble des participants, acteurs de changement.

2 - « QUE FAUT-IL PROMOUVOIR QUAND ON PARLE D'EVALUATION ? »

La méthodologie de projet

- Le diagnostic : la formalisation des besoins initiaux doit être clairement identifiée. La valorisation du territoire doit apparaître…,

- Le pilotage du projet, facteur de lisibilité et de fil rouge,
- La clarté et la concision du projet présenté suite au diagnostic,
- L'atteinte des objectifs avec :

  . Le partage des outils d'évaluation (garantie de qualité et de prise en compte de l'ensemble des points de vue), des définitions, des indicateurs, notamment entre institutions,

  . La promotion de la rigueur des objectifs et de la souplesse des modalités.

Les acteurs

- En les impliquant dans la démarche évaluative et la pertinence du projet. La participation des acteurs : institutionnels, associations, bénévoles, habitants, personnel de la structure AVS et des partenaires locaux est facteur de réussite de la démarche d'évaluation concertée,
- En favorisant l'émulation des participants, acteurs du projet,
- En garantissant l'indépendance concertée entre financeurs (contrôle), réalisateurs (acteurs) et évaluateurs, en fonction du type d'évaluation.

Un nouveau regard

- L'évaluation en continue conduit à l'émergence d'une culture de l'évaluation,
- La prise de recul permise par l'évaluation en continue (à chaque niveau du projet) favorise l'autocritique pour améliorer le projet. Une boucle continue d'évaluation favorise la qualité,
- L'évaluation ne doit pas représenter une justification des moyens déployés mais doit s'envisager dans un prisme élargi valorisant les impacts du projet sur l'environnement,
- Le travail collectif est facteur de regards croisés,
- Les perspectives, l'évolution, le changement représentent les attendus de l'évaluation,
- La qualité de l'action, la pertinence du projet sont portées par l'évaluation,
- L'évaluation permet de mettre en exergue les valeurs qui sous-tendent le projet,
- La valorisation des effets de l'évaluation peut représenter un facteur d'implication,
- La diffusion des résultats peut être portée par un temps convivial.

CES PISTES, AU-DELA DES REFLEXIONS DES ATELIERS POURRONT ENRICHIR LES PROCHAINS TRAVAUX QUI PERMETTRONT D'ALIMENTER UNE EXPERIMENTATION LOCALE A MENER AUTOUR DE L'EVALUATION DES 2017.

EN CONCLUSION, VERS DES PERSPECTIVES DEPARTEMENTALES…

L'organisation d'une journée départementale interroge toujours sur les suites à donner.
En effet, la démarche de co-construction a été privilégiée par la caf du Val-de-Marne pour l'élaboration du schéma directeur de l'animation de la vie sociale. Il en sera de même pour la mise en œuvre opérationnelle.

L'instance départementale aura à déterminer la feuille de route 2017 dont l'une des priorités porte sur la poursuite des travaux sur l'évaluation afin d'alimenter une expérimentation locale.

Les débats ont également permis de mettre en lumière deux autres thématiques sur lesquelles les acteurs de l'animation de la vie sociale pourraient construire des temps forts :

- La participation et l'implication des habitants,
- L'accès aux droits.

Vincent GUILLAUDEUX, directeur de TMO Régions.

TMO Régions est un cabinet d'étude spécialisé dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques et de l'analyse de la demande sociale. Le cabinet intervient pour le compte des collectivités territoriales, des services de l'Etat et des grandes institutions. Au cours des dernières années, le cabinet a connu une activité soutenue dans le domaine du développement local, de la cohésion sociale, des politiques familiales et des politiques jeunesses. Il a également développé une expertise particulière dans le domaine de l'exclusion et de l'isolement social. Le cabinet accompagne actuellement plusieurs collectivités dans le cadre du redéploiement des politiques d'animation de la vie sociale.

Le cabinet est localisé à Rennes et compte actuellement 27 personnes. Vincent Guillaudeux est en charge du pôle « politiques publiques, société et dialogue citoyen ». Il est sociologue de formation et exerce au sein de TMO-Régions depuis 1999. Il intervient également dans le cadre du Master Expertise de l'Action Publique Territoriale de l'IEP de Rennes.

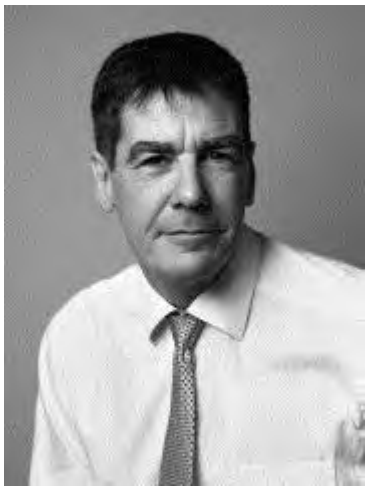

François ROUSSEAU

Président directeur général

Consultant sénior

Membre de la SFE - Société Française de l'Evaluation

Membre fondateur de la Société Française de Prospective - Vice-président au développement de la vie associative.

François Rousseau intervient auprès de collectivités territoriales et des structures de l'économie sociale (Fédérations, Caisses de Prévoyance, Associations,...) engagées dans un processus d'innovation sociale.

Spécialisé dans l'accompagnement du changement appliqué aux enjeux de cohésion sociale, ses champs d'expertise portent plus spécifiquement sur les problématiques éducatives et de jeunesse, du lien social, d'insertion et d'emploi, de santé.

Son parcours lui a permis de construire et de s'approprier les différentes techniques relatives à l'ingénierie et à l'accompagnement de projets de territoire et de projets associatifs.

Ses champs prioritaires d'investissements portent aujourd'hui sur différentes thématiques supposant des démarches d'accompagnement innovantes: le bien-être, l'éducation et le vivre ensemble, la gouvernance et l'ingénierie de projets de territoire s'inscrivant dans une approche de développement social durable, les politiques de jeunesse, la mutualisation des ressources et l'emploi.

Parcours professionnel

Diplômé de troisième cycle en sociologie de la connaissance et du développement, François Rousseau a créé en 1991 le cabinet F.R. Consultants, cabinet spécialisé dans l'accompagnement de l'innovation sociale.

Dans ce cadre, il a accompagné de nombreux mouvements d'éducation populaire dans la refondation de leur projet, contribué à la construction des premiers Projets Educatifs Locaux, animé de nombreux espaces de réflexion pour la construction de l'ingénierie de

l'accompagnement à leur conception et à leur mise en œuvre, contribué à la conception du Contrat Temps Libre, du Contrat d'Action Sociale et Familiale, ...

Il a en outre développé une expertise pointue dans l'évaluation, l'ingénierie et la conduite de projets territoriaux de développement social et plus spécifiquement sur le champ de la politique de la ville, dont il maîtrise les principaux volets : réussite éducative, insertion-emploi, développement économique, santé, lutte contre les discriminations, prévention....

Il a été membre fondateur de la SARL Territoires du Futur (Prospective Territoriale).

Il a écrit de nombreux articles et contribué à divers ouvrages sur les politiques éducatives et de jeunesse, sur l'évaluation des politiques territoriales et des démarches de prospective, sur le développement social local.

Il a ainsi contribué récemment aux ouvrages suivants:

* « L'évaluation des politiques publiques, le développement d'une nouvelle culture » (CNDP/ESEN Juin 2010)

* « Futurs des Territoires » (Harmattan 2013)

* « Les Projets Educatifs Territoriaux: quels défis pour les acteurs éducatifs? » (Ville de Brest, Les Francas, 2014)

* « Théâtre Communautaire de Saint Pierre et Miquelon au nouveau-Brunswick » (Atelier Théâtre 2014)

Il est habilité pour accompagner la mise en œuvre de démarches Trajet Développement Durable.

Champs d'intervention

- Accompagnement pour la mise en œuvre de stratégies de développement et la conduite du changement
- Formations, séminaires, conférences débat, etc.
- Ingénierie sociale (conception de dispositifs, mise en place de démarches d'observation, de prospective et d'évaluation, élaboration de dossiers méthodologiques, conception de schémas de développement)
- Evaluation (programme Nouveaux Services Emploi Jeunes, Réussite Educative, Evaluation à mi-parcours de projets et contrats urbains de cohésion sociale, Démarches de prospective territoriale des services déconcentrés du Meeddat…)
- Animation au sein d'institutions et de collectivités, et dans le cadre de rencontres partenariales de temps de réflexion prospective sur les évolutions sociétales et institutionnelles impactant la donne éducative, sociale et territoriale
- Accompagnements, évaluations et diagnostics dans le champ de l'action éducative, de la politique de la ville, de la relation emploi-formation et du développement social local.

LES ESPACES DE VIE SOCIALE DU VAL DE MARNE

TERRITOIRE	NOM	COORDONNEES		
ALFORTVILLE	Compagnie des parents	29 rue Paul Vaillant Couturier - 94140	01 43 76 84 34	cdp94140@gmail.com
ALFORTVILLE	SLIC	55 rue de Londres - 94140	01 49 77 80 87	slic94@wanadoo.fr
BONNEUIL	Leo Lagrange	5 rue des Clavizis et 13 rue Léa Maury - 94380	01.49.80.54.59 06.70.32.63.24	sforestier.leolagrange@orange.fr
CHAMPIGNY	Proximité	27, rue Charles Fourrier 94500	01 41 77 10 61	proximite@sfr.fr
CHAMPIGNY	IRO -O	6 rue Germinal - 94500	01 49 83 84 35 07 64 09 82 00	association@iro-o.fr
CHAMPIGNY	FRMIC	5 MAIL Rodin - 94500	01.55.98.27.55 06 78 12 54 07	frmic94@aol.com
CHEVILLY LARUE	SOL'épi	18 rue du Poitou - 94550	01 46 86 68 13	Solepi94@gmail.com
CHENNEVIERES	Les robins des bordes	86 rue des Bordes - 94430	06 86 78 18 23	lesrobinsdesbordes@gmail.com
FONTENAY S/BOIS	Les Larris au Cœur	5 et 7 rue Jean Macé - 94120	01 48 77 60 17	Nicole.mainguy@laposte.net larris.aucoeur@yahoo.fr
L'HAY LES ROSES	Aspir	4 allée des Violettes - 94240	01 46 87 70 86	aspirlhay@orange.fr aspir.2@wanadoo.fr
LE PLESSIS TREVISSE	l'Escale	38, av. du Tramway - 94420	01 56 31 39 66	escale.epicerie.soc@free.fr c.ancel@wanadoo.fr
SUCY en BRIE	Epi de S.O.N	22 Place de la Fraternité - 94370	09 81 07 39 25 01 56 74 10 10	
VITRY S/SEINE	Solidarité Internationale	35 rue Ampère - esc M - 94400	01 46 80 11 78	solidariteinter@yahoo.fr
VITRY S/SEINE	Espace les Monis	6 av de la Commune de Paris - 94400	01 46 80 21 93	asso@espacelesmonis.fr espacelesmonis@yahoo.fr

LES CENTRES SOCIAUX DU VAL DE MARNE

TERRITOIRE	NOM	COORDONNEES		
ARCUEIL	Maison des Solidarités	102 rue Marius Sidobre 94110	01.41.24.28.10	info@lamaison.asso.fr
BONNEUIL SUR MARNE	MJC	6 avenue de la république 94380	01 43 39 71 35	secretariat@mjcbonneuil.com
BOISSY-ST-LEGER	Michel CATONNE	Rue Gaston Roulleau 94470	01.45.69.70.33	Centre.social@ville-boissy-saint-leger.fr
CACHAN	LAMARTINE	4 square Lamartine 94230	01.49.69.61.10	Csc.lamartine@wanadoo.fr
CACHAN	LA PLAINE	4 all. de Montreuil 94230	01.49.69.60.10	Csc.laplaine@yahoo.fr
CACHAN	MAISON COUSTE	19, rue Cousté 94230	01.45.46.67.15	Csc.maisoncouste@yahoo.fr
CHAMPIGNY	YOURI GAGARINE	6 av. du 11 nov. 1918 94500	01 48 80 96 29	s.moudjaoui@mairie-champigny94.fr
CHAMPIGNY	M.P.T. Bois l'Abbé	Place Rodin 94500	01 41 77 83 30	v.gasperi@mairie-champigny94.fr
CHENNEVIERES	ESPACE socioculturel	13 rue Rabelais 94430	01.45.94.27.99	Jerome-cunha@villechennevieres.fr
CHEVILLY LARUE	LA FERME DU SAUT DU LOUP	52 r. du Lieut. Petit Leroy 94550	01.56.34.04.72	lafermedusautduloup@hotmail.fr
CHEVILLY-LARUE	M.P.T. LES SORBIERS	23 rue du Béarn 94550	01.46.86.11.30	contact@mpt-chevillylarue.fr
CHOISY LE ROI	ESPACE LANGEVIN	31/33 rue Albert 1er 94600	01 48 52 63 49	accueil.espace-langevin@choisyleroi.fr
CRETEIL	BLEUETS ET BORDIERES	5 r.Armand Guillaumin 94000	01.42.07.41.46	mptbleuets@wanadoo.fr
CRETEIL	CENTRE KENNEDY	36 Bd Kennedy 94000	01.43.77.52.99	Centre.social.kennedy@wanadoo.fr
CRETEIL	CLUB DE CRETEIL	9 rue Charpy 94000	01.48.99.75.40	fsamira@clubdecreteil.asso.fr
CRETEIL	MADELEINE REBERIOUX	27 av François Mittérand 94000	01.41.94.15.60	contact@mjccreteil.com
CRETEIL	MAISON de la SOLIDARITE	1 rue Alb. Doyen 94000	01.43.77.62.73	Maison.de.la.solidarite@wanadoo.fr
CRETEIL	PETITS PRES SABLIERES	12 r. M. Déménitroux 94000	01.42.07.01.38	Cspps94@yahoo.fr
FONTENAY S/BOIS	ESPACE INTERGENERATIONNEL	15 bis rue Jean Macé 94120	01.49.74.77.80	Bougary.sangare@fontenay-sous-bois.fr
FRESNES	AVARA	2 all. Colonel Rivière 94260	01.43.50.93.09	Csc.avara@wanadoo.fr
GENTILLY	Maison des Familles	5 Allée Fernand Léger 94250	01 47 40 58 23	d.nerondeverville@ville-gentilly.fr
IVRY SUR SEINE	Maison de quartier PETIT IVRY	44 rue Jean le Galleux 94200	01 72 04 66 05	maisonpetitivry@ivry94.fr
IVRY SUR SEINE	Maison de quartier MONMOUSSEAU	17 rue Gaston Monmousseau 94200	01;72 04 66 54	maisonmonmousseau@ivry94.fr
IVRY SUR SEINE	IVRY GAGARINE	7 rue Truillot 94200	01 43 90 40 91	maisonquartiercentreville@ivry94.fr
KREMIN-BICETRE	Germaine TILLION	25bis av Charles Gide 94270	01.45.15.23.90	lvignacourt@ville-kremlin-bicetre.fr
LIMEIL BREVANNES	Christian Marin	Quartier st Martin place d'aquitaine 94450	01 43 89 82 10	Cyrille.boudet@limeil.fr
MAISONS-ALFORT	LA CROIX DES OUCHES	33 av.de la République 94700	01.41.79.16.15	croixdesouches@wanadoo.fr
MAISONS-ALFORT	LES PLANETES	149 r. Marc Sangnier 94700	01.43.96.77.60	Omc.planetes1@wanadoo.fr
MAISONS-ALFORT	LIBERTE	59 av de la Liberté 94700	01.41.79.08.30	cscliberte@orange.fr
ORLY	Andree Chedid	4 ter avenue de la victoire 94310	01 48 90 16 77	Clemence.cassier@mairie-orly.fr
SUCY EN BRIE	MAISON DU ROND D'OR	Place Degas 94370	01.56.74.10.10	Maison-rondor@ville-sucy.fr
VALENTON	LA LUTECE	1 all. Charles Gounot 94460	01.43.86.83.26	Centre-social-lutece@wanadoo.fr

VILLENEUVE LE ROI	FERME du PARC	60 r.Ch. Nungesser 94290	01.49.61.06.68	lafermedesmeuniers@wanadoo.fr
VILLENEUVE LE ROI	LE FORUM	59,av.du D. Calmette 94290	01-45-97-79-20	Martine.thuillier@ville-villeneuve-le-roi.fr
VILLENEUVE ST GEORGE	ASPHALTE	19 avenue de Valenton 94190	01-45-95-46-16	Asphalte3@wanadoo.fr
VILLIERS SUR MARNE	L'E.S.C.A.L.E.	2 place Charles Trenet 94350	01.49.41.41.52	Jean-Pierre.Faihun@Mairie-villiers94.com
VITRY S/SEINE	BALZAC	7 rue Olympe de Gouges 94400	01.46.81.0036	Csbalzac-vitry@wanadoo.fr
VITRY S/SEINE	LES PORTES DU MIDI	13 r Constand Coquelin 94400	01.46.80.32.96	csportesdumidi@wanadoo.fr

caf·fr